

AUDIENCE DGESCO - JEUDI 1er OCTOBRE 2020 - 15 H

- M. Jean HUBAC, sous-directeur de la sous-direction de l'innovation, de la formation et des ressources
- M. Laurent BERGEZ, chef du bureau des contenus pédagogiques et des langues
- Mme Maud BOURDIN, chargée d'études langues vivantes régionales
- M. Thierry DELOBEL, Président FLAREP
- M. Olivier PASQUETTI, Co-Secrétaire FELCO

RAPPEL : L'enseignement bilingue a fait officiellement son entrée dans le Service Public d'Éducation en avril 1983 à l'école publique de Sare (Pays Basque). Une première dans l'Histoire de l'Éducation Nationale après la publication, 1 an auparavant de la Circulaire Savary.

Depuis, il n'a cessé de se développer au sein des territoires concernés et compte actuellement environ 94 700 élèves (voir PJ).

Les gouvernements successifs qu'ils soient de Gauche comme de Droite ont accompagné à des degrés divers ce développement par une volonté d'améliorer la structuration qualitative et quantitative de l'enseignement de/en LR.

Depuis 2017 et l'arrivée au pouvoir du Président Macron, le rapport entre le pouvoir central et les territoires a changé de registre et le dialogue constructif qui avait toujours existé depuis 35 ans entre les Ministres de l'Éducation et les acteurs engagés dans la reconnaissance et le développement de l'enseignement de/en LR est devenu un dialogue de sourd.

Ceci en passant de la méconnaissance des dossiers "Enseignement de/en LR" au mépris affiché par ce ministère qui n'hésite plus à utiliser avec cynisme de faux arguments afin de justifier sa position "anti Langues Régionales".

Faux arguments / Procès en séparatisme

Olivier Pasquetti présentera un état des lieux de nos LR après les réformes du lycée et du baccalauréat et leurs conséquences dévastatrices pour leur transmission par l'école.

Thierry Delobel abordera sous un angle plus politique les récents blocages de l'EN qui prétend opposer sa nouvelle orthodoxie à l'enseignement de/en LR agrandissant le fossé qui est en train de se creuser entre le pouvoir central et nos territoires et introduisant une discrimination insupportable entre Enseignement Public et associatif.